

AVIS SCIENTIFIQUES CONCERNANT L'ALLERGIE AU LACTOSE ET L'UTILISATION DES PRODUITS CONTRACEPTIFS

Comité d'experts en planning familial de l'Institut national de santé publique du Québec

Lors d'une entrevue pour une initiation à la contraception, ma cliente me mentionne avoir une allergie au lactose. Cette allergie se manifeste sous forme de prurit et de plaques rouges sur le corps. Elle me dit qu'elle ne peut pas prendre aucun produit laitier. Peut-elle prendre la pilule contraceptive ?

Tout d'abord, il faut distinguer l'allergie au lactose de l'intolérance au lactose :

- Allergie au lactose : est liée à une réaction immunitaire; dans le cas d'allergie immédiate, la personne peut présenter un urticaire, de la dyspnée asthmatiforme, des vomissements. Dans le cas d'allergie retardée, la personne peut présenter des diarrhées, de la rectorragie, des crampes abdominales, de la dyspnée asthmatiforme, une rhinite ou/et une conjonctivite allergique, un rash cutané souvent autour de la bouche. Les produits laitiers causent rarement une réaction anaphylactique.
- Intolérance au lactose : est liée à l'absence de lactase dans l'intestin; lors d'ingestion de produits lactés, présence de ballonnements, flatulence, diarrhées, crampes abdominales et parfois constipation ou vomissements, survenant 15 à 20 minutes après l'ingestion. Elle est nettement plus fréquente que l'allergie au lactose.

Donc, lors d'allergie au lactose, il est important d'éviter tout produit qui pourrait en contenir, surtout si les réactions préalables étaient sévères.

Les pilules contraceptives contiennent non seulement des hormones, mais également des substances non médicinales qui permettent de stabiliser les hormones ou de constituer la base des comprimés. Dans les pilules contraceptives, ces substances non médicinales sont souvent les suivantes :

- Lactose^{1,5,7,8,11}
- Lactose anhydre²
- Monohydrate de lactose^{3,4,6,9,10,11}
- Amidon (maïs, pomme de terre, blé)^{1,3,4,5,6,7,8,9,10,11}
- Stéarate de magnésium^{1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11}
- Hydroxypropylméthyl cellulose^{2,6,7,9,11}
- Cellulose microcristalline^{2,5,7,8,11}
- Éthylcellulose¹¹
- Méthylcellulose¹⁰
- Gélatine⁴
- Talc^{4,9,10}
- Polysorbate 80²
- Polyethylene glycol^{6,7,9}
- Silice anhydre colloïdale^{3,9}
- Dioxyde de titane^{2,6,7,9,10,11}
- Oxyde ferrique^{6,7,10}
- Polacriline-potassium^{7,8}

- β -cyclodextrin¹⁰
- Phosphate monosodique¹¹
- Phosphate disodique anhydre¹¹
- Polyvinylpyrrolidone¹
- Polyvidone¹¹
- Povidone^{3,6,9}
- Acide stéarique⁹
- Cire E⁷
- Vitamine E⁹
- Colorants^{1,2,5,11}

Après révision des monographies de 8 contraceptifs oraux combinés, du Micronor et des contraceptifs oraux d'urgence Plan B et NorLevo, on peut conclure que les contraceptifs oraux contiennent une forme ou l'autre de lactose et sont donc contre-indiqués dans les cas d'allergie au lactose.

Par contre, tant le timbre contraceptif¹², que l'anneau contraceptif¹³, le Depo-Provera¹⁴, le Mirena¹⁵, et les stérilets au cuivre ne contiennent pas de lactose et sont donc des alternatives contraceptives pour ce type de femme.

Références :

1. Micronor. Monographie du produit. Janssen-Ortho Inc. 2002
2. Seasonale. Monographie du produit. Duramed Pharmaceuticals, Inc. 2009.
3. NorLevo. Monographie du produit. Laboratoire HRA Pharma. 2009.
4. Plan B. Monographie du produit. Paladin Labs Inc. 2009.
5. Tri-Cyclen. Monographie du produit. Janssen Inc. 2012.
6. Yasmin. Monographie du produit. Bayer Inc. 2007.
7. PrAlesse^{MD} 21 et PrAlesse^{MD} 28. Monographie de produit. Pfizer Canada inc., licencié, 2010.
8. Minovral. Monographie du produit. M.D. de Wyeth. Pfizer Canada inc., licencié, 2010.
9. Marvelon. Monographie du produit. Merck Canada Inc. 2011.
10. PrYaz[®]. Monographie du produit. Bayer Inc. 2011.
11. Demulen*30. Monographie du produit. Pfizer Canada Inc. 2003.
12. PrEvra*. Monographie du produit. Janssen-Ortho Inc. 2007.
13. Nuvaring. Monographie du produit. Organon Canada Ltd.\Ltée, 2006.
14. PrDepo-Provera*. Monographie du produit. Pfizer Canada Inc. 2006.
15. PrMirena*. Monographie du produit. Bayer Inc. 2012.